

STRATÉGIE ONTARIENNE DE PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR UN ONTARIO PLUS SUR ET EN MEILLEURE SANTÉ



www.SanteOntario.com



REMERCIEMENTS

Le ministère de la Promotion de la santé est un ardent défenseur des politiques de santé publique en Ontario. Nous sommes déterminés à œuvrer en étroite collaboration avec nos partenaires au sein du gouvernement et dans différents secteurs afin de concevoir et d'influencer les politiques, les programmes et les pratiques qui permettront aux individus et aux collectivités d'avoir un style de vie sain, actif et sûr.

La Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes est le fruit d'un dialogue avec des ministères et des organismes gouvernementaux, des professionnels de la santé publique et d'éminents spécialistes en prévention des traumatismes travaillant au sein des organismes suivants :

- Centre de toxicomanie et de santé mentale
- Institut de recherche en services de santé
- Fondation ontarienne de neurotraumatologie
- Association pour la santé publique de l'Ontario
- Safe Communities Canada
- SécuriJeunes Canada
- Sauve-qui-pense
- Hôpital St. Michael
- Centre Sunnybrook des sciences de la santé
- Fondation Pensez d'abord Canada
- Bureau de santé publique de Toronto
- Université de Toronto
- Université York

Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes
Publié par le ministère de la Promotion de la santé
Imprimé par l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
Province de l'Ontario, Toronto, Canada

© 2007, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
ISBN 978-14249-4940-3

This publication is available in English.



TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR UN ONTARIO PLUS SÛR ET EN MEILLEURE SANTÉ

Le ministère de la Promotion de la santé est un chef de file et un ardent défenseur de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques et des traumatismes pour tous les Ontariens et toutes les Ontariennes.

Nous sommes déterminés à concevoir et à instaurer des politiques et des programmes qui permettent aux individus, aux familles et aux collectivités d'améliorer leur santé et de réduire le risque de traumatisme. Nos politiques complémentaires – la stratégie Ontario sans fumée, le Plan d'action pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active, *VIE ACTIVE 2010*, stratégie en matière de sport et d'activité physique de l'Ontario, la stratégie de prévention des traumatismes et la promotion de la santé mentale – forment une approche globale en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques. Nos partenaires dans le secteur de la santé publique ainsi que les organismes nationaux et communautaires fournissent un leadership de premier ordre pour la planification, la conduite et l'intégration de ces initiatives fondamentales.

Des rapports rédigés par des sommités dans le domaine de la prévention des traumatismes ont mis en évidence des arguments convaincants à propos du nombre de blessures et traumatismes qui pourraient être évités en Ontario et ont préconisé que le gouvernement assume un rôle de leadership en élaborant une stratégie globale de prévention des traumatismes afin de coordonner et d'intégrer les activités et les efforts mis en œuvre dans toute la province.

Par exemple, le rapport du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario publié en 2002 et intitulé *Les traumatismes : prévisibles et évitables et les rapports publiés par Sauve-qui-pense*, organisme national majeur en matière de prévention des traumatismes, ont mis en évidence le lourd fardeau, à la fois personnel, social et économique, des traumatismes pour les résidents de l'Ontario et pour notre système de santé provincial. Ces rapports ont également souligné la nécessité d'une approche pangouvernementale et intersectorielle pour cet important problème de santé publique.

La Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes constitue la réponse du gouvernement provincial à cet appel à l'action et représente les premiers pas destinés à renforcer les efforts quotidiens réalisés dans l'ensemble des secteurs en vue de faire de l'Ontario un lieu plus sûr.



TIRER LES ENSEIGNEMENTS DES LEADERS ONTARIENS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

L'Ontario dispose de fondations solides pour ce qui est de l'implication communautaire et des efforts de mobilisation, avec des bureaux de santé publique et de nombreux organismes qui œuvrent chaque jour en faveur d'une province plus sûre. Par exemple :

- Des ministères et organismes relevant du gouvernement de l'Ontario soutiennent des initiatives relatives à un mode de vie sain, actif et sûr, en particulier des efforts pour éduquer les enfants à propos de la sécurité personnelle et de la prévention des traumatismes, rendre les lieux de travail plus sains et plus sûrs, sensibiliser les parents et les fournisseurs de soins à propos de la sécurité des enfants, sensibiliser et coordonner les efforts en vue de combattre les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.
- Les 36 bureaux de santé publique de l'Ontario œuvrent avec des partenaires de différents secteurs afin de mener des programmes mandatés en matière de prévention des traumatismes et des services qui répondent aux besoins de la collectivité.
- Les organismes nationaux, provinciaux et communautaires rassemblent les personnes afin de les sensibiliser à la question des facteurs de risque connus de traumatismes et aident à faire des collectivités des lieux plus sûrs.

Depuis un an, le ministère étudie les recherches menées par d'autres compétences et participe à une série de séances de dialogue stratégique avec des organismes clés, des professionnels de la santé publique, plusieurs ministères partenaires et d'autres paliers de gouvernement afin de les informer de notre stratégie. Ce processus nous a aidés à nous renseigner sur de nouvelles idées et à identifier une large gamme d'activités de prévention des traumatismes, les lacunes dans les politiques existantes, et les priorités nouvelles permettant de relever les défis auxquels les individus font face pour éviter des traumatismes au quotidien.

Le leadership du gouvernement est indispensable pour :

- Coordonner la recherche, la supervision et la gestion des données afin d'être en mesure de prendre des décisions et d'élaborer des programmes en se basant sur des faits démontrés.
- Élaborer des réponses adaptées sur le plan culturel qui permettent de surmonter les obstacles liés à l'attitude et au comportement lorsqu'on s'adresse aux populations les plus à risque en matière de traumatismes.
- Coordonner et intégrer des activités afin d'optimiser l'efficacité des programmes et d'éviter la fragmentation et les doublons.
- Tirer parti des capacités et expertises existantes pour faire de l'Ontario un lieu sain, actif et sûr.



Qu'entend-on par traumatisme?

Le mot « traumatisme » désigne tout ce qui peut causer une blessure ou la mort. Plus précisément, il s'agit d'un dommage non intentionnel ou intentionnel à l'organisme.

Les accidents de la route, les chutes, les blessures liées à la pratique d'un sport et l'empoisonnement involontaire sont des exemples de traumatismes non intentionnels.

Les traumatismes intentionnels, quant à eux, peuvent résulter d'actes de violence, d'automutilation ou de suicide.

LES TRAUMATISMES SONT PRÉVISIBLES ET ÉVITABLES

Toutes les 30 secondes en Ontario, une personne se rend au service des urgences pour cause de traumatisme¹. Environ 95 % des traumatismes sont à la fois prévisibles et évitables².

Les traumatismes sont causés par des environnements, des conditions et des comportements dangereux. Dès lors que ces facteurs sont identifiés, modifiés et contrôlés, la plupart des traumatismes peuvent être évités.

Tout Ontarien et toute Ontarienne devrait être en mesure de vivre, travailler, apprendre et jouer dans un environnement sécuritaire. Nous, en tant qu'individus, familles, organismes communautaires, employeurs et gouvernements – avons tous un rôle important à jouer pour faire de l'Ontario un lieu sûr où chacun peut mener une vie saine et dynamique.

Le traumatisme a des répercussions non seulement sur la personne blessée, mais également sur sa famille, les fournisseurs de soins et les employeurs.

- Pratiquement une admission sur quatre au service des urgences en Ontario est liée à un traumatisme. Chez les enfants âgés de 10 à 14 ans, c'est le cas de presque une admission sur deux³.
- En 2004-2005, les collisions de véhicules à moteur représentaient la principale cause d'hospitalisation pour traumatismes majeurs en Ontario, avec 44 % des admissions, suivies par les chutes accidentelles avec 34 %⁴.
- On estime que 40 % des chutes entraînant une hospitalisation sont le résultat de fractures de la hanche⁵. L'ostéoporose est à l'origine d'environ 70 % des traumatismes dus aux fractures de la hanche, lesquelles entraînent la mort dans presque 20 % des cas, et une invalidité chez 50 % des personnes survivantes⁶.
- Les traumatismes liés à la pratique d'un sport ou de loisirs comptent pour 10 % des cas de traumatismes majeurs en Ontario⁷.
- On estime que chaque année, ces traumatismes coûtent à l'Ontario environ 5,7 milliards de dollars en coûts directs pour le système de santé et en perte de productivité⁸ – soit presque autant que le cancer⁹.

Des investissements en amont en faveur de mesures de prévention pourraient réduire de façon significative le fardeau qui repose sur ceux et celles qui ont été victimes de traumatismes, leurs familles, les fournisseurs de soins et le système de santé.



Le retour sur investissement des efforts de prévention des traumatismes a fait l'objet d'études exhaustives et les experts suggèrent qu'une stratégie globale en Ontario pourrait entraîner une baisse substantielle des coûts, en particulier :

- une réduction de 20 % des chutes chez les personnes âgées de 55 ans et plus; ce qui représente 4 000 séjours à l'hôpital et 1 000 adultes âgés avec une invalidité permanente en moins¹⁰;
- une réduction de 20 % des chutes chez les enfants âgés de 0 à 14 ans, ce qui représente plus de 3 000 traumatismes en moins et des économies de l'ordre de 62 millions de dollars chaque année¹¹, et
- une réduction de 30 % des collisions de véhicules à moteur, ce qui représente plus de 25 000 traumatismes en moins ou plus de 300 millions de dollars de coûts évités chaque année¹².

QUI SONT LES VICTIMES DE TRAUMATISMES?

En fait, tout le monde peut être victime de traumatisme. Les traumatismes causent un risque important pour la santé et le bien-être, sans considération de l'âge, du sexe, de la race, du revenu ou du lieu de résidence.

Cependant, certains groupes sont plus vulnérables que d'autres. En particulier, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les Autochtones et les habitants du Nord de l'Ontario présentent un plus grand risque de traumatisme que le reste de la population.

- Les traumatismes non intentionnels sont la principale cause de décès chez les enfants et les jeunes au Canada¹³.
- De plus, les taux de traumatisme sont les plus élevés chez les tout-petits et les enfants plus âgés, les chutes étant la cause la plus fréquente de visite au service des urgences et d'hospitalisation chez les enfants âgés de 0 à 14 ans¹⁴.
- Plus de 30 % des collisions de véhicules à moteur dus à l'alcool impliquent des jeunes de moins de 25 ans¹⁵.
- Pour les Ontariens et les Ontariennes âgés de plus de 65 ans, les chutes sont de loin la principale cause de visite au service des urgences, d'hospitalisation et de décès à l'hôpital¹⁶. En 2004-2005, les personnes âgées représentaient 40 % des hospitalisations dues à un traumatisme¹⁷.

Les taux de traumatismes non intentionnels sont significativement plus élevés pour les Autochtones que pour le reste de la population canadienne¹⁸. Les traumatismes sont la principale cause de décès pour les enfants, les jeunes et les jeunes adultes autochtones au Canada¹⁹.

- Dans le Nord de l'Ontario, le taux de mortalité, d'hospitalisation et d'invalidité permanente dû aux traumatismes est environ une fois et demie plus élevé que la moyenne nationale²⁰.



QUELLES SONT LES CAUSES DES TRAUMATISMES?

Il n'existe pas de raison prédominante expliquant pourquoi les personnes sont victimes de traumatisme, de même qu'il n'existe pas de raison expliquant pourquoi les personnes tombent malades. En revanche, il existe un vaste éventail de conditions et facteurs personnels, sociaux et économiques qui façonnent la santé d'une personne et influent sur la probabilité de traumatismes. Ces facteurs déterminants pour la santé sont notamment les suivants : les environnements sociaux et physiques dans lesquels vivent les personnes, le revenu, la culture, le niveau d'éducation, l'accès à une alimentation nutritive, les possibilités d'activité physique, les conditions de travail et le potentiel biologique et génétique.

Outre ces facteurs et conditions, il existe également un certain nombre de comportements qui augmentent le risque de traumatisme. Les pratiques de conduite agressive, l'abus d'alcool et de drogues et la participation à des activités à haut risque (les personnes qui ne portent pas l'équipement protecteur approprié à la pratique d'un sport ou d'une activité physique par exemple) : tout ceci augmente la probabilité de traumatisme.

Pour certaines personnes ou certains groupes de personnes, la présence et l'interaction d'un ou plusieurs de ces facteurs, conditions et comportements dans la vie de tous les jours peuvent leur faire courir un plus grand risque de traumatisme.

RELEVER LE DÉFI : STRATÉGIE ONTARIENNE DE PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

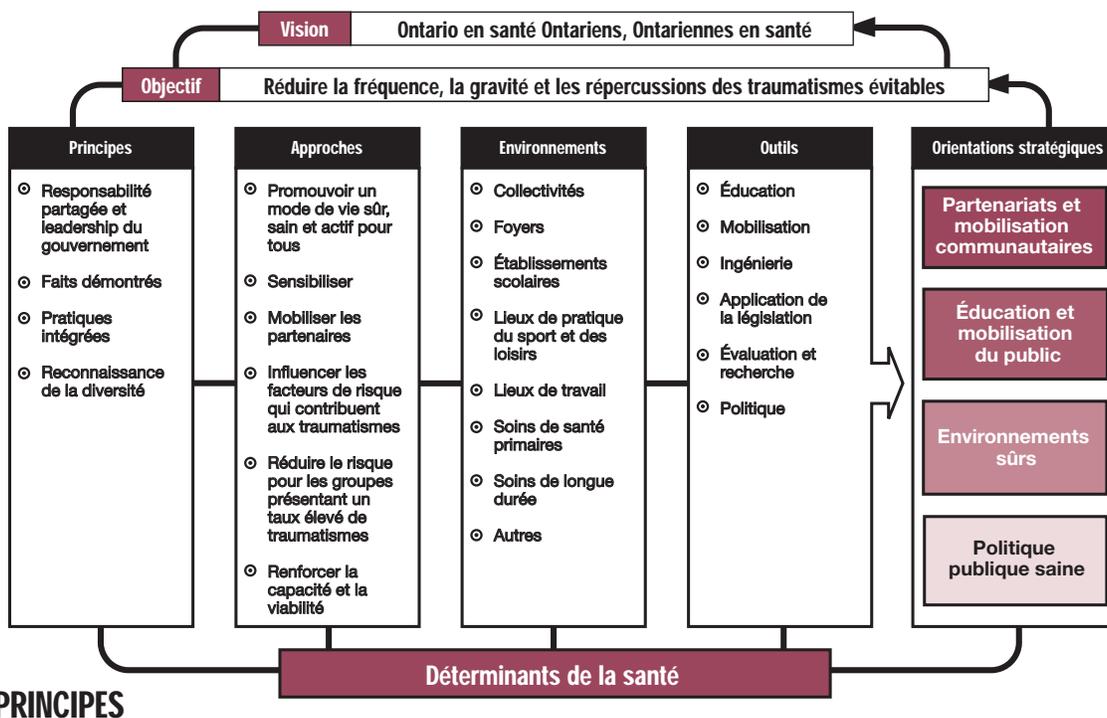
La Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes est un plan global et coordonné qui vise à réduire la fréquence, la gravité et les répercussions des traumatismes évitables en Ontario.

Le ministère de la Promotion de la santé est un ardent défenseur d'un mode de vie sain et actif à la fois au gouvernement et à travers la province. Nous nous appuyons sur les fondations des programmes et services de prévention des traumatismes de l'Ontario et nous cherchons à créer une culture qui permette à tous les Ontariens et Ontariennes de mener une vie saine, active et sûre.

La Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes mobilisera une vaste gamme de partenaires en vue de réduire la fréquence, la gravité et les répercussions des traumatismes évitables – ce qui contribuera à créer des collectivités plus saines et une province en meilleure santé. Grâce aux efforts combinés de nos partenaires dans différents secteurs et à divers paliers de gouvernement, nous disposons d'une formidable opportunité d'aider des familles et des collectivités à éviter des traumatismes, de sauver des vies et de réduire le fardeau des traumatismes en Ontario.



Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes



Responsabilité partagée et leadership du gouvernement :

Le leadership du gouvernement et des partenariats et alliances intersectoriels sont nécessaires pour assumer notre responsabilité partagée en matière de prévention des traumatismes.

Action basée sur des faits démontrés :

Des mesures d'évaluation, de surveillance et de recherche doivent être prises de façon continue afin de soutenir l'élaboration de programmes, politiques et pratiques efficaces.

Pratiques intégrées :

Favoriser, relier et intégrer les efforts fournis par les individus, les collectivités, les organismes et les gouvernements afin de réduire le fardeau des traumatismes à tous les niveaux.

Reconnaissance de la diversité :

Amener les leaders à concevoir des approches pertinentes, adaptées aux diverses cultures afin de répondre aux besoins variés des diverses communautés de l'Ontario.



NOTRE APPROCHE

Nous avons conscience que plusieurs années peuvent être nécessaires pour influencer la culture, les connaissances, les attitudes et les comportements visant à améliorer la santé d'une collectivité ou d'une population. À ce titre, différentes stratégies traitant de multiples causes et facteurs contributifs seront nécessaires pour réduire efficacement le fardeau des traumatismes.

Une approche axée sur la santé de la population est le moyen le plus efficace de traiter les traumatismes en Ontario. En se concentrant sur la santé de la population et en adoptant une méthode intersectorielle, notre approche en matière de prévention des traumatismes permettra de sensibiliser la population aux risques de traumatisme que chaque Ontarienne ou Ontarien peut courir. Cette approche met également l'accent sur l'importance de prendre en charge les disparités en matière de santé qui résultent d'inégalités dans les déterminants sous-jacents de la santé et qui font courir à certains groupes un risque accru de traumatismes.

ENVIRONNEMENTS

Les traumatismes peuvent se produire n'importe où. Toutefois, chaque environnement est unique et présente des défis, circonstances et risques distincts. Aucun palier de gouvernement, ministère ou organisme ne peut à lui seul assurer la bonne santé de toute la population dans tous les environnements.

Certains ministères assument une responsabilité législative pour des environnements donnés; ainsi, le ministère du Travail est responsable

Qu'est-ce qu'une approche axée sur la santé de la population?

Nous avons plus de chances de favoriser la bonne santé de tous les Ontariens et de toutes les Ontariennes en adoptant une approche qui permette aux individus et aux populations d'atteindre de meilleurs résultats en termes de santé grâce aux moyens suivants :

- promouvoir la santé à chaque âge et chaque étape de la vie;
- influencer les déterminants de la santé;
- amener les partenaires à partager la responsabilité pour un Ontario en meilleure santé;
- améliorer la santé des personnes les plus à risque; et
- supprimer les obstacles qui empêchent de mener une vie saine, active et sûre.

des lieux de travail et le ministère des Transports a en charge les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules, ainsi que la conception, la construction et l'entretien des autoroutes provinciales. Le ministère de la Promotion de la santé concentrera ses efforts sur d'autres environnements importants – tels que les collectivités, les foyers et les lieux de pratique des sports et des loisirs – et prendra des mesures de soutien appropriées et accessibles par la population dans chacun de ces environnements.

En tant que promoteur de la prévention des traumatismes, nous collaborerons également avec nos partenaires dans divers secteurs afin de promouvoir partout des environnements sains et sûrs.



OUTILS

On peut avoir recours à divers outils pour essayer de réduire les traumatismes, notamment :

Éducation :

L'éducation aide à sensibiliser la collectivité et à influencer les comportements en informant la population sur les situations qui présentent un risque potentiel de traumatisme.

Implication :

Des partenariats et une mobilisation communautaire pour renseigner la population sur l'élaboration et la mise en place d'initiatives reposant sur la connaissance, l'expérience et l'expertise.

Application de la législation :

Promulgation et application de lois et règlements qui obligent à adopter un comportement de réduction des risques, comme l'obligation de porter un casque, d'accrocher sa ceinture de sécurité ou d'utiliser un siège d'appoint.

Ingénierie :

Initiatives qui s'intéressent à la conception des produits et rendent les environnements moins propices aux traumatismes.

Évaluation et recherche :

Données pertinentes, opportunes et accessibles qui renseignent sur l'efficacité, les répercussions et les résultats des efforts déployés.

Politique :

Plans et stratégies conçus par les gouvernements, le secteur privé et les organismes communautaires en vue de favoriser la prévention des traumatismes et d'influer sur les déterminants de la santé et de la sécurité pris au sens large.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes a recours à une approche progressive et concertée, axée sur quatre orientations stratégiques principales.

PARTENARIATS ET MOBILISATION COMMUNAUTAIRES

Les partenariats communautaires qui mobilisent les personnes et les ressources dans différents secteurs sont essentiels à l'élaboration et à la mise en place d'initiatives efficaces pour la prévention des traumatismes. Ces partenariats rassemblent des organismes communautaires, des individus et d'autres parties intéressées en vue de participer à l'élaboration d'initiatives locales adaptées aux besoins de la collectivité.

Les compagnies du secteur privé peuvent également être des partenaires utiles en matière de prévention des traumatismes. Elles peuvent participer en encourageant par exemple le port du casque grâce à des dons d'équipement ou des rabais accordés aux organismes communautaires commanditaires.

Tirer parti des fondations existantes

Le ministère de la Promotion de la santé estime que les organismes et intervenants dans le domaine de la prévention des traumatismes qui agissent au niveau local sont les mieux à même d'adopter des mesures permettant de réduire le fardeau des traumatismes pour la population locale.



En établissant des relations avec les partenaires appropriés pour la prévention des traumatismes, notamment les fournisseurs de sport et de loisirs, les groupes communautaires et les établissements de santé publique, nous sommes en mesure de tirer parti du travail déjà entrepris au niveau local. Ceci nous permettra de mieux comprendre les principales lacunes de notre système et les facteurs qui contribuent aux traumatismes dans notre province.

Dans le domaine de la prévention des traumatismes, les bureaux de santé publique ont une longue tradition de partenariats et de leadership au sein des collectivités de la province. En fait, la législation provinciale exige des bureaux de santé publique qu'ils mènent des programmes de prévention des traumatismes qui visent à réduire l'incapacité, la morbidité et la mortalité causées par les accidents de la circulation (véhicules à moteur et bicyclettes), l'alcool ou d'autres substances et les chutes chez les personnes âgées.

Un vaste éventail de services est offert aux populations prioritaires et au grand public dans des environnements-clés afin de prévenir les traumatismes et l'abus d'alcool ou d'autres drogues. Par ailleurs, l'Association pour la santé publique de l'Ontario – en partenariat avec le ministère de la Promotion de la santé et la Fondation ontarienne de neurotraumatologie – organise des formations professionnelles et des possibilités de réseautage pour les responsables de la prévention des traumatismes dans le domaine de la santé publique.

Des organismes tels que Safe Communities Canada, SécuriJeunes, la Fondation Pensez d'abord Canada, Sauve-qui-pense, la Fondation ontarienne de neurotraumatologie, le Centre de toxicomanie et de santé mentale et plusieurs hôpitaux et établissements universitaires sont activement impliqués dans des initiatives de sensibilisation, l'établissement d'alliances entre les secteurs, la recherche et la défense de politiques et de programmes qui permettent de réduire les traumatismes.

Soutenir les partenariats et la mobilisation communautaires

Le soutien du ministère de la Promotion de la santé en faveur du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a permis d'accroître la diffusion de la Boîte à outils sur la prévention des chutes et de réaliser des présentations pour les personnes âgées dans des environnements communautaires à travers l'Ontario. Ce partenariat a également permis de disposer d'une version française d'une vidéo présentant des exercices (cette vidéo est incluse dans la française Boîte à outils).

Notre Fonds Collectivités actives aide les organismes sans but lucratif locaux et provinciaux à fournir et augmenter les possibilités d'activité physique grâce au sport et aux loisirs. Les programmes sont améliorés de façon à réduire le risque de traumatismes liés à la pratique du sport et des loisirs et à fournir des programmes globaux mieux intégrés permettant l'adoption d'un mode de vie sain, actif et sûr.



ÉDUCATION ET MOBILISATION DU PUBLIC

L'éducation et la mobilisation du public sont des éléments essentiels pour amener la population à comprendre que les traumatismes sont prévisibles et évitables. Plus les personnes, les organismes et les collectivités ont conscience des facteurs qui entraînent des traumatismes, plus ils sont en mesure de prendre des précautions pour les éviter.

Au fil du temps, ces efforts peuvent conduire à un basculement culturel et à une modification des normes sociales.

Ceci a été particulièrement flagrant avec les premières campagnes de lutte contre le tabagisme qui ont par la suite modifié la façon dont les Ontariens et les Ontariennes considèrent le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire.

ENCOURAGER L'ÉDUCATION ET LA MOBILISATION DU PUBLIC

Le ministère de la Promotion du public a conclu un partenariat avec le ministère des Transports pour soutenir la production d'une suite à la vidéo iDrive destinée à sensibiliser les conducteurs et conductrices de moins de 25 ans aux risques et conséquences d'une conduite dangereuse, en mettant l'accent sur la conduite agressive. À partir de la prochaine année scolaire, le programme sera proposé gratuitement aux écoles secondaires, aux services de police communautaire, aux travailleurs du secteur de la santé publique, aux écoles de conduite et aux défenseurs de la sécurité routière par l'intermédiaire du Conseil communautaire ontarien sur la sobriété au volant.

En partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, nous encourageons SécuritéJeunes Canada à se rapprocher de la Farm Safety Association en vue de sensibiliser la population aux risques de traumatismes pour les enfants dans les collectivités agricoles. Cette initiative favorisera la diffusion des North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks (Lignes directrices nord-américaines concernant les tâches agricoles effectuées par des enfants) et permettra de sensibiliser la population aux traumatismes évitables pour les enfants qui se trouvent dans des environnements agricoles grâce à une campagne d'affichage.

Le ministère de la Promotion de la santé encourage la Fondation Pensez d'abord Ontario à conclure un partenariat avec des organismes de santé publique et avec divers organismes communautaires afin de mettre en œuvre l'initiative ontarienne relative au port du casque en toute sécurité. Cette initiative vise à sensibiliser la population aux traumatismes et comprendra un programme de cadeaux publicitaires afin d'encourager les enfants à être actifs et à s'amuser.



Tirer parti des fondations existantes

Nous savons que pour influencer les attitudes et les comportements, il est nécessaire d'adopter un ensemble d'approches d'éducation du public. Grâce aux efforts que nous avons déployés, dans le cadre notamment du Plan d'action pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active et de la stratégie Ontario sans fumée, nous avons appris que l'éducation du public est une composante essentielle des initiatives globales de promotion de la santé. Par exemple, la campagne *stupide.ca* nous a appris de précieuses leçons sur la façon d'engager un dialogue auprès des jeunes sur la lutte contre le tabagisme et de créer des liens à l'appui des programmes et services.

À travers l'Ontario, les partenaires dans le domaine de la prévention des traumatismes ont également recours à un certain nombre d'approches d'éducation et de mobilisation du public afin d'influencer le comportement des Ontariens et des Ontariennes.

La campagne « Les accidents, ça n'existe pas » menée par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail vise à lutter contre le mythe selon lequel des « accidents » sur le lieu de travail peuvent arriver. La campagne met en évidence que tout travailleur a droit à un lieu de travail sécuritaire. Il incombe à l'employeur de dispenser une formation appropriée et il incombe à chacun de considérer le problème de la sécurité sur le lieu de travail avec sérieux.

SécuriJeunes Canada, en partenariat avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, a lancé un programme intitulé *Mon enfant et moi, ça fait*

clic, afin d'éduquer les parents sur la façon de choisir et d'utiliser les sièges d'auto, les sièges d'appoint et les ceintures de sécurité. Dans le cadre de ce programme, SécuriJeunes Canada a également conçu un DVD intitulé *Mon enfant et moi, ça fait clic! Assurez la sécurité de votre enfant à chaque trajet — Conseils d'utilisation des sièges d'auto, des sièges d'appoint et des ceintures de sécurité sans risques.*

DES ENVIRONNEMENTS SÛRS

Certains des environnements où vivent, travaillent, apprennent et jouent les Ontariens et les Ontariennes peuvent augmenter leurs risques de traumatismes. Plusieurs actions coordonnées et soutenues dans divers secteurs sont nécessaires pour encourager la création d'environnements favorables qui contribuent à réduire la fréquence, la gravité et les répercussions des traumatismes.

Une attention particulière sera nécessaire pour répondre aux besoins des collectivités pour lesquelles le risque de traumatisme est accru. Par exemple, les conditions qui font courir un risque aux personnes âgées nécessitent des efforts soutenus de la part d'un certain nombre de partenaires afin de s'attaquer aux problèmes tels que la sécurité de l'hébergement, la consommation de médicaments et une alimentation appropriée, de même que l'isolement social qui contribue à la dépression, au manque d'activité physique et à l'abus d'alcool et d'autres substances.



Tirer parti des fondations existantes

En faisant comprendre au public que la conception et les conditions de notre environnement physique contribuent aux traumatismes, on le sensibilise au fait que les traumatismes sont prévisibles et évitables.

En œuvrant avec nos partenaires, nous pouvons influencer l'élaboration de politiques qui auront des répercussions sur les environnements dans lesquels les personnes vivent. Nous pouvons également soutenir la mise en œuvre d'initiatives faisant prendre davantage conscience aux individus des risques de traumatismes qu'ils courent et les aidant à agir pour planifier et créer des environnements plus sûrs.

Nombre de bureaux de santé publique à travers l'Ontario nous montrent la voie dans ce domaine. Par exemple, avec l'aide de la Fondation

ontarienne de neurotraumatologie, certains partenaires de santé publique ont soutenu le programme de prévention des chutes « Stay on Your Feet » (Rester sur ses pieds), lequel assure la promotion de l'activité physique, des trottoirs sécuritaires et de logements sûrs pour les personnes âgées. Ce programme a fait l'objet d'une évaluation approfondie et traite des facteurs de risque de chutes tels que le manque d'activité physique, les troubles visuels et auditifs et les risques liés à l'environnement.

Un certain nombre de bureaux de santé publique travaillent également avec le ministère des Transports et certains partenaires locaux afin de proposer des programmes sur la sécurité des sièges d'auto pour enfants. Ces programmes permettent de sensibiliser le public à l'importance d'une bonne installation du siège pour prévenir les traumatismes.

Soutenir des environnements sûrs

Le Plan rural de l'Ontario aide les collectivités à stimuler leur croissance économique, à répondre aux exigences liées aux infrastructures, à améliorer les possibilités éducatives et à favoriser des collectivités en bonne santé.

Le ministère de l'Éducation a apporté un soutien financier à la Société de sauvetage, qui gère le programme Swim to Survive (Nager pour survivre) destiné aux jeunes élèves de l'Ontario. Pour aider à enseigner aux jeunes enfants comment survivre à une chute accidentelle dans des eaux profondes, le programme en trois étapes Swim to Survive est axé sur l'aptitude à réaliser une série d'actions : entrée à l'eau par roulade, nage sur place pendant une minute et nage sur 50 mètres.

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse règlemente la garde d'enfants en Ontario par l'intermédiaire de la Loi sur les garderies. Cette loi énonce les politiques et les procédures relatives à la construction et l'hébergement, à l'équipement et l'ameublement, aux terrains de jeu, aux dossiers, aux programmes, aux problèmes sanitaires et médicaux, aux tranches d'âge et aux ratios personnel/enfant. Les responsables de garderies ont également l'obligation de mettre en œuvre une Politique de sécurité des aires de jeu dont le personnel doit prendre connaissance au moment de l'embauche puis chaque année par la suite.

Le ministère de la Promotion de la santé soutient l'expansion du modèle de Safe Communities Canada en engageant des conseillers pour mobiliser les collectivités à propos du risque accru de traumatisme. Safe Communities Canada offre également le programme Passeport Sécurité, un programme de sensibilisation national innovant et en ligne, qui donne aux Ontariens et aux Ontariennes la possibilité de tester leurs connaissances sur les thèmes de la santé et de la sécurité et de se voir remettre un « passeport sécurité ». Grâce à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, ce programme sera gratuitement mis à la disposition du personnel enseignant en Ontario.



POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

La plupart des gens croient qu'ils assument la responsabilité de leur propre santé.

Cependant, on a parfois besoin d'aide pour prendre en charge sa santé et notamment le risque de traumatisme. Les politiques et programmes élaborés par les gouvernements, les organismes communautaires et le secteur privé peuvent influencer la santé des individus et des collectivités et les aider à diminuer leur risque de traumatisme.

Tirer parti des fondations existantes

L'élaboration de la Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes est un modèle de politique de santé publique. Le ministère a eu recours à des leaders en matière de prévention des traumatismes, de recherche et de santé publique afin de trouver les méthodes les plus efficaces pour identifier les priorités dans le cadre d'une action collective sur la prévention des traumatismes.

Au sein du gouvernement, nous avons mis en place des mécanismes et des forums efficaces pour établir des liens entre les ministères ayant un vaste éventail de responsabilités dans les domaines sociaux, culturels et environnementaux. Ces mécanismes aident à identifier les domaines dans lesquels les ministères peuvent agir de manière concertée afin de promouvoir la santé et réduire les risques de traumatisme.

Nous collaborons également avec des partenaires ministériels et communautaires pour réunir les leaders en matière de prévention des traumatismes en vue d'établir un profil des réalisations et d'identifier de nouvelles possibilités de diminution du fardeau des traumatismes.

Par exemple, en partenariat avec le ministère des Transports, des professionnels de la santé publique, Sauve-qui-pense et d'autres partenaires, la Conférence ontarienne annuelle sur la prévention des traumatismes permet de rassembler des spécialistes de la prévention des traumatismes en vue d'étudier les principaux enjeux, de discuter d'approches alternatives et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences dans le cadre de leur travail.

Soutenir les politiques de santé publique

Le ministère de la Promotion de la santé et le ministère du Travail organisent ensemble le Forum sur la promotion des milieux de travail sains. Ce groupe de chefs de file issus du secteur privé, de l'industrie, des collectivités et du gouvernement, travaille en vue de trouver de nouvelles possibilités permettant de favoriser les lieux de travail sains qui permettent de vivre sainement et contribuent à réduire les traumatismes.

Nos partenariats avec l'Association pour la santé publique de l'Ontario et Sauve-qui-pense soutiennent l'Ontario Injury Prevention Resource Centre, lequel aide à bâtir des ressources au niveau local et provincial destinées aux intervenants en matière de prévention des traumatismes et aux partenaires communautaires afin de réduire l'incidence et les répercussions des traumatismes en Ontario.



APPEL À L'ACTION

La Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes est un plan global et coordonné destiné à réduire la fréquence, la gravité et les répercussions des traumatismes évitables en Ontario.

La stratégie prend acte de ce que la réduction de ce fardeau implique davantage que les choix qu'un individu peut faire. De multiples facteurs personnels, sociaux et économiques influencent la façon dont un individu peut se blesser. Notre stratégie fournit un cadre de travail global qui permet de prendre en charge ces facteurs complexes et interdépendants.

Nous comprenons également qu'un seul palier de gouvernement, ministère ou organisme n'est pas en mesure de traiter l'ensemble des facteurs qui contribuent aux traumatismes. La mobilisation des individus et des ressources dans tous les secteurs est indispensable à l'instauration et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de pratiques qui correspondent aux besoins des diverses communautés de l'Ontario.

Cette stratégie représente les premières démarches que nous entreprenons pour coordonner et renforcer les efforts quotidiens réalisés dans tous les secteurs pour faire de la province un lieu plus sûr. Cette stratégie nous fournit également une feuille de route pour la planification gouvernementale et pour les collectivités à travers l'Ontario.

En travaillant avec nos partenaires, nous nous concentrerons sur les domaines où le besoin est le plus pressant et dans lesquels nous sommes en mesure d'atteindre les meilleurs résultats, à savoir :

- Partenariats et mobilisation communautaires
- Éducation et mobilisation du public
- Environnements sûrs
- Politique publique saine

Notre vision d'individus en meilleure santé vivant dans une province en meilleure santé est celle où l'ensemble des collectivités, des établissements scolaires, des foyers et des lieux de travail travaillent de concert afin de supprimer les obstacles à un mode de vie sain, actif et sûr, et où tous les Ontariens et toutes les Ontariennes ont davantage de chances de mener des vies saines.

Avec cette stratégie nous en appelons à l'ensemble de nos partenaires – individus, familles, organismes communautaires, employeurs, secteur privé et gouvernements – pour poursuivre notre route vers un Ontario plus sûr et en meilleure santé.



Comment participer

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la prévention des traumatismes. Voici une liste d'organismes qui peuvent vous aider à vous impliquer, à rapprocher votre organisme des partenaires locaux et à mobiliser votre collectivité afin de faire de l'Ontario un lieu plus sain, plus actif et plus sûr chaque jour.

Centre de toxicomanie et de santé mentale
www.camh.net

SantéOntario.com
www.santeontario.com

Institut de recherche en services de santé
www.ices.on.ca/webpage.cfm

Ministère de la Promotion de la santé
www.mhp.gov.on.ca

Ontario Injury Prevention Resource Centre
www.oninjuryresources.ca/home

Fondation ontarienne de neurotraumatologie
www.onf.org

Association pour la santé publique de l'Ontario
www.opha.on.ca

Emplacement des bureaux de santé publique et renseignements
www.health.gov.on.ca/french/public/contact/phuf/phuloc_mnf.html

Safe Communities Canada
www.safecommunities.ca

SécuriJeunes Canada
www.sickkids.ca/safekidscanada

Sauve-qui-pense
www.smartrisk.ca

Fondation Pensez d'abord Canada
www.thinkfirst.ca/default.asp

NOTES EN FIN DE TEXTE

- ¹ Macpherson, A.K., Schull, M., Manuel, D., Cernat, G., Redelmeier, D.A., Laupacis, A. (2005). *Injuries in Ontario. ICES atlas*. Toronto : Institut de recherche en services de santé.
- ² Nova Scotia Health Promotion. (2003). *Nova Scotia injury prevention strategy*. Nouvelle-Écosse : gouvernement de Nouvelle-Écosse
- ³ Macpherson, A.K., Schull, M., Manuel, D., Cernat, G., Redelmeier, D.A., Laupacis, A. (2005). *Injuries in Ontario. ICES atlas*. Toronto : Institut de recherche en services de santé.
- ⁴ Institut canadien d'information sur la santé (2006). *Ontario trauma registry 2006 report: Major injury in Ontario*. Ottawa : ICIS.
- ⁵ Papadimitropoulos, E. A., Coyte, P. C., Josse, M. B, Greenwood, C. E. (1997). *Current and projected rates of hip fracture in Canada*. Canadian Medical Association Journal 1997; 157, 1357-1363.
- ⁶ Ostéoporose Canada. (2007). *Au sujet de l'ostéoporose : Qu'est-ce que l'ostéoporose?*
Extrait le 29 juillet 2007 de : <http://www.osteoporosecanada.ca/french/about%20osteoporosis/default.asp?s=1>.
- ⁷ Institut canadien d'information sur la santé. (2006). *Ontario trauma registry 2006 report: Major injury in Ontario*. Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé.
- ⁸ SAUVE-QUI-PENSE. (2006). *The economic burden of injury in Ontario*. Toronto : SAUVE-QUI-PENSE.
- ⁹ Santé Canada. (2005). *Economic burden of illness in Canada, 1998. In Ending Canada's Invisible Epidemic: A Strategy for Injury Prevention*. Toronto : SAUVE-QUI-PENSE
- ¹⁰ SAUVE-QUI-PENSE. (2006). *The economic burden of injury in Ontario*. Toronto : SAUVE-QUI-PENSE.
- ¹¹ Ibid.
- ¹² Ibid.
- ¹³ Pless, B. & Millar, W. (2000). *Blessures non intentionnelles chez les enfants. Résultats d'enquêtes canadiennes sur la santé*. Ottawa : Santé Canada.
- ¹⁴ Macpherson, A.K., Schull, M., Manuel, D., Cernat, G., Redelmeier, D.A., Laupacis, A. (2005). *Injuries in Ontario. ICES Atlas*. Toronto : Institut de recherche en services de santé.
- ¹⁵ Institut canadien d'information sur la santé (2005). *More Than Half of All Alcohol-Related Severe Injuries Due to Motor Vehicle Collisions*. Extrait le 31 juillet de : http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=media_22jun2005_e
- ¹⁶ Macpherson, A.K., Schull, M., Manuel, D., Cernat, G., Redelmeier, D.A., Laupacis, A. (2005). *Injuries in Ontario. ICES Atlas*. Toronto : Institut de recherche en services de santé.
- ¹⁷ Ontario Injury Prevention Resource Centre. (2007). *Injuries among seniors in Ontario: A descriptive analysis of emergency department and hospitalization data*. Toronto: Ontario injury prevention resource centre. Extrait le 31 juillet 2007 de : www.oninjuryresources.ca/downloads/seniors_report.pdf
- ¹⁸ Santé Canada. (2001). *Les lésions traumatiques accidentelles et intentionnelles chez les Autochtones du Canada, 1990-1991*. Ottawa : Travaux publics et services gouvernementaux Canada.
- ¹⁹ SAUVE-QUI-PENSE. (2005). *Ending Canada's invisible epidemic: A strategy for injury prevention*. Toronto : SAUVE-QUI-PENSE.
- ²⁰ SAUVE-QUI-PENSE. (2006). *Economic Burden of Injury in Ontario*. 2006. Toronto : SAUVE-QUI-PENSE.



Ontario

www.SanteOntario.com